

La 21^{ème} journée scientifique Maternité sans Tabac (MATAB) organisée par l'IRAAT s'est déroulée le 29 mars 2018 avec l'intitulé suivant : « Le tabagisme au féminin : les dernières nouveautés ». Après le mot de bienvenue de la Présidente, Dr Anne-Sophie Ronnaux - Baron qui a remercié le Dr Marie Malecot pour ce beau programme, le Dr Dominique Legrand, en charge des addictions à l'ARS ARA, a donné quelques informations concernant les perspectives nationales de la prévention sur le tabagisme et notamment le prochain Programme National de Réduction du tabagisme (PNRT)

Le Dr Gérard Peiffer, pneumologue à Metz, a présenté les derniers articles sur le tabagisme au féminin et si « la femme est l'avenir de l'homme », la femme fumeuse pourrait bien ne pas l'être car elle présente une vulnérabilité plus importante que l'homme à la nocivité du tabac avec une espérance de vie qui tend à diminuer et à égaler celle de l'homme. Les taux de réussite à l'arrêt sont identiques pour les deux sexes malgré le handicap des problèmes de poids et de dépression pour les femmes.

Le Dr Julien Escalon, gynéco-obstétricien à Grenoble, a rappelé que jusqu'en 2014, de fausses croyances circulaient comme quoi le tabac protégeait de l'endométriose. Depuis, les études ont montré l'intérêt de son arrêt chez les femmes fumeuses qui présentent des lésions d'endométriose. En effet, l'endométriose entraîne des effets nocifs sur la fertilité, pouvant nécessiter un geste chirurgical, et des douleurs importantes pour lesquelles une contraception oestro - progestative est recommandée.

Le Dr Sophie Arnaud Reveneau, addictologue à Lyon, a parlé de la psycho éducation, autre dénomination de l'Education Thérapeutique (ETP), mais qui ne peut être pratiquée qu'après validation d'un dossier auprès de l'Agence Régionale de Santé et formation spécifique de minimum 40 heures. C'est un concept qui cherche à utiliser les compétences des patients dans de multiples indications, essentiellement des pathologies chroniques et à fortiori l'addiction. La psycho éducation améliore la qualité de vie des patients et l'observance des traitements. Il est dommage de constater qu'à ce jour, il n'y a qu'un seul programme d'ETP validée pour le tabac dans notre région depuis 2015 : elle est située en Haute Loire (Dr Gérard)

Dr Audrey Schmitt-Dischamp, psychiatre à Clermont Ferrand, a conclu la matinée par un état des lieux sur le cannabis. La tendance actuelle est à l'augmentation de consommation chez la femme enceinte et à la diminution de la perception des risques. Malheureusement, les effets du cannabis sur l'enfant, l'adolescent et également le jeune adulte dont la mère a consommé pendant la grossesse, sont bien réels. Eduquer les femmes enceintes sur les effets nocifs du cannabis est bénéfique, si cela est mené dans une attitude de non jugement. Audrey Schmitt- Dischamp a illustré sa présentation par un cas clinique instructif et pédagogique.

Cathy Meier, sage - femme à Pau, est intervenue sur la reprise du tabac après la grossesse. En France, il y a encore 17 % des femmes qui fument pendant toute la grossesse et pour celles qui arrêtent de fumer, la reprise du tabac atteint des chiffres record entre 70 et 90 %, surtout dans les trois mois qui suivent le post partum. Ce qui permet d'éviter la reprise tient à plusieurs facteurs : l'arrêt du tabac chez le conjoint, le travail sur la parentalité et l'importance des motivations intrinsèques à maintenir l'arrêt et peut-être les incitations financières dont les études en post partum sont prometteuses.

Delphine Lamarque et Clara Sicard, infirmières dans un CSAPA à Lyon, ont présenté la consultation « Grossesse et Addictions ». La prise en charge du tabac est assurée par les infirmières du service. Elles ont rappelé toute l'importance de l'arrêt du conjoint et du travail sur la parentalité. Enfin, une note orientale s'est glissée en fin de journée avec la technique de Résonance Energétique par Stimulation Cutanée ou RESC, dérivée de la médecine chinoise, qui pourrait jouer un rôle dans l'anxiété des femmes enceintes dépendantes.

Pour conclure la Journée, Le Dr Marie Malécot, tabacologue à Lyon, a rappelé que depuis quelques jours (JO du 24 mars 2018) le remboursement des gommes de nicotine du laboratoire EG est

effectif (gommes aux fruits ou à la menthe de dosage 2 et 4 mg). Elle a évoqué le logo « danger pour les femmes enceintes », apposé sur les boîtes de patchs de nicotine, ce qui va complexifier la prescription par les professionnels de santé et l'observance du traitement nicotinique par les femmes enceintes.